

Claire Harmand

Subjectivité seconde et transfert dans le contrôle *

Le témoignage d'une expérience de contrôle sera suivi par l'exposé de questions, en particulier à propos du transfert.

Un contrôle nommé « dialyse ¹ »

La dialyse est la modalité originale du travail que Gennie Lemoine proposait pour le contrôle. Elle seule a utilisé ce terme, semble-t-il, et elle y tenait. Je l'emploie aujourd'hui en son hommage, pour en donner un aperçu, avec un retour sur l'expérience de dialyse avec elle, après l'analyse. Ma pratique comme analyste porte désormais les traces de ce travail.

Génie Lemoine dit avoir découvert « le mot approprié en même temps que la chose ² ». Dialyse se décline comme analyse, on dit dialysant et dialyste, comme analysant et analyste. Le préfixe *dia* veut dire séparer ce qui est confondu. En chimie, la dialyse sépare des substances par diffusion à travers une cloison poreuse. Ce mot répond surtout à l'indication de Lacan qu'elle avait faite sienne : « Le contrôlé y joue le rôle de filtre, voire de réfracteur du discours du sujet, et qu'ainsi est présentée toute faite au contrôleur une stéréographie dégageant déjà les trois ou quatre registres où il peut lire la partition constituée par ce discours ³. »

* Intervention au séminaire École de l'EPFCL-France, Paris, 19 mars 2009.

1. Intervention au colloque de Gennie Lemoine, 5 mars 2006 (non publié).

2. E. Lemoine-Luccioni, « La dialyse », *Ornicar?* digital, et « La garantie et le désir de l'analyste », *Analytica*, n° 41.

3. J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 253.

Dans la dialyse, « le dit de l'analysant serait la matière poreuse opérant séparation et filtrage, et la lettre l'effet de la décantation. Le travail du dialyste est de lire et non d'écouter ce que l'analyste dit avoir entendu, saisir la lettre et non pas le signifiant. La lettre apparaît, interrompt l'ordre du discours du dialysant, brise la fausse continuité temporelle du dit ».

Il s'agit de remettre en acte l'inconscient, de casser un transfert réciproque qui fait obstacle à l'analyse, de décoller une identification de l'analyste à l'analysant ; de faire prendre à l'analyste « le bâton de l'analysant », le bâton étant en l'occurrence du côté de l'analysant. L'intervention violente de la dialyse fait « effraction, en substituant abruptement le voir, qui exige la distance, à l'entendre, où se confondent harmonieusement mais fallacieusement les voix ». « Commencer à voir », donc.

Gennie Lemoine proposait pour la dialyse un cadre rigoureux : parler du même patient semaine après semaine, rendre compte d'une cure analytique dans ses détails. Son travail de lecture s'appuyait sur l'écriture. On la voyait noter avec attention les propos de l'analysant rapportés par l'analyste-dialysant. Elle mettait en relation de manière insolite des mots ou des phrases qu'elle soulignait, émergence de la lettre. Ses interventions étaient alors sans détours, sa lecture faisait coupure, l'ordre du texte était renversé, comme dans la figure de style appelée hyperbate en rhétorique, soulignait-elle. Elle interrogeait ensuite à partir de points précis du texte : qu'avait dit l'analysant, qu'avait-on répondu, pourquoi, avec quelle idée ? Qu'est-ce qui accrochait ce sujet au travail analytique, à quelle place mettait-il l'analyste, qu'est-ce qui permettait de le dire ?

Au fil des séances, la construction du cas se précisait. Elle en faisait un roman, émettait des hypothèses, pour se repérer, voir où en était le sujet, où il situait l'analyste dans le transfert et où intervenir. Intervenir... et non pas interpréter, pour montrer à l'analysant son mécanisme, la répétition, pour qu'il voie qu'il est enfermé dans quelque chose et qu'il ne voit rien d'autre, et pour qu'il le dise.

Les moments cruciaux étaient examinés au regard du transfert, question permanente, car, en analyse, il ne suffit pas de dire, il faut éprouver dans le transfert. « Vous ne voulez que son analyse – me disait-elle – c'est comme ça qu'on manie le transfert. »

De la direction de la cure, la critique était vive, il arrivait qu'elle dise : « Mais qu'est-ce que vous me dites là ? C'est de la psychologie, ce sont des explications, pas de l'analyse ! » Elle soulignait toujours ce qui était analytique et dénonçait ce qui ne l'était pas.

Obstacles et progrès de la cure étaient suivis pas à pas. Par exemple, à propos de l'analysante dont je parlais, elle déclara : « Docile, elle a toutes les raisons de partir. Il faut l'accrocher, intervenir pour qu'elle en arrive à venir pour l'analyse, alors il faut l'aider, souligner le chemin parcouru, donner quelques éléments théoriques. Sinon, bientôt elle va demander "qu'est-ce qu'il faut faire ?" et il n'y a rien à faire. »

Elle faisait part de ce qu'elle-même aurait peut-être répondu. À l'analysante formulant au détour d'une phrase « nous, les femmes », elle aurait dit : « Qui, nous les femmes ? » ; quand celle-ci répétait qu'elle se servait de son compagnon, « que peut-il y avoir d'autre avec un homme ? » ; ou après un rêve où elle se débarrassait d'un cadavre, « de quoi faut-il se débarrasser ? » ; tout cela dans le but qu'elle avoue, qu'elle dise ce qu'il y a de plus difficile à dire.

Elle donnait des exemples de sa pratique, montrait ses questions et ses difficultés d'analyste, souvent en contrepoint d'une question précise. Elle se référait à Freud et à Lacan, qu'elle citait et commentait. Elle énonçait des principes, à entendre dans l'instant, dans la relation « dialytique » : ça ne sert à rien de faire des compromis ; on dit des choses avec son désir d'analyste, mais on ne peut pas imposer son désir aux gens ; l'analyste ne doit jamais arrêter l'analyse ; l'analysant prend l'intervention là où elle le touche, et même s'il arrête, ça l'aura bouleversé, ce n'est pas perdu.

Quant à l'analyste, quel était son désir ? Dans ce qui le touchait des propos de l'analysant, il était renvoyé à sa propre analyse, qu'il n'était pas question de confondre avec la dialyse.

J'ai le souvenir de véritables discussions, sur le cadre, la direction de la cure et toutes sortes de questions théoriques. Tout cela témoignait du déploiement de sa pensée d'analyste. Elle transmettait ainsi la psychanalyse au plus près de l'expérience clinique.

Dans la position de dialyste, qui est celle de l'analyste, Gennie Lemoine intervenait auprès du dialysant pour qu'il prenne sa place d'analyste. Le tranchant de ses interventions provoquait désarroi et

dés-orientation, pour une orientation vers le désir. Au plus près de ce qu'on lui disait, toujours elle dérangeait. Ainsi était mis en évidence le point le plus difficile de la théorie freudienne (la castration) et celui de la théorie lacanienne (le réel), dont on ne veut rien savoir. C'était simple et évident, tant elle intervenait avec aisance et assurance. Et elle mettait aussi tout en œuvre pour la cure de l'analysant dirigée par le dialysant, elle faisait travailler un analyste.

Nous étions à l'opposé du silence, pourtant elle ne répondait pas, elle intervenait pour relancer le désir. De même que la cure analytique vise le désir, avec la guérison de surcroît, la dialyse vise la mise en fonction du désir de l'analyste, dénouement des questions et indications pour la conduite de la cure étant de surcroît.

« D'abord l'analyse, la rencontre analytique, pour le lien analytique. » C'était comme un refrain, élément musical qui venait régulièrement « briser » la suite du chant. C'était son énonciation, c'était son désir.

Le mot (contrôle, « dialyse »...)

« Dialyse » prend au sérieux « le rôle de filtre, voire de réfracteur du discours du sujet ⁴ » et la lecture de « la partition constituée par ce discours ⁵ » ; il prend ces éléments à la lettre. Peu d'autres psychanalystes ont introduit un autre terme.

Helene Deutsch parlait d'« enseignement clinique en psychanalyse ⁶ », « nom qui l'inscrira – selon Sidi Askofaré – au moins pour un temps, dans la logique du discours universitaire ⁷ ». Là, « le contrôleur doit analyser le patient invisible, comme s'il s'agissait d'une analyse directe ⁸ ».

« L'analyse quatrième » (Quatrième groupe), dont nous a parlé Michel Bousseyroux, a pour but de « contrôler le transfert de l'analyste, [...] ce qui a pu rester du transfert *négatif* à son analyste et qui s'en rejoue à [son] insu avec ses analysants, [...] ce qui *n'a pas chuté* du petit *a* ⁹ ».

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. H. Deutsch, « Analyse sous contrôle », *Ornicar?*, n° 42, p. 86.

7. S. Askofaré, « Quelle doctrine du contrôle ? », *Mensuel*, n° 44, juin 2009, p. 13-14.

8. H. Deutsch, « Analyse sous contrôle », *op. cit.*

9. M. Bousseyroux, « Le contrôle au lieu de la passe », *Mensuel*, n° 42, avril 2009, p. 15-16.

Liliane Fainsilber propose « le nom d'accompagné pour le contrôle, et d'accompagnants pour les deux analystes qui ont décidé de faire un petit bout de chemin ensemble, dans leur travail de débroussaillage du champ de l'inconscient ¹⁰ ».

C'est Freud qui a introduit le terme de *Kontrolle*, qui, en allemand, vient du mot français « contrôle ». Lacan n'apprécie pas « le terme sinistre de contrôle, (avantageusement remplacé, mais seulement en langue anglaise, par celui de *supervision*) ¹¹ ». « Supervision » comporte dans la langue anglaise une notion de direction, de protection, de surveillance, là où en français il s'agit de vérification, de domination, de commandement. Plus tard, Lacan indique que la supervision est plutôt une super-audition. Mais il continue à parler de contrôle, et nous tous à sa suite.

Entendons ce terme de contrôle comme un dispositif où il s'agit de prendre le désir à la lettre, le rapport à la lettre étant inscrit dans le sens premier, « contre-rôle », registre tenu en double, écrit, comme l'a précisé Muriel Mosconi ¹².

La position de subjectivité seconde

« Si le contrôlé pouvait être mis par le contrôleur dans une position subjective différente de celle qu'implique le terme sinistre de contrôle, le meilleur fruit qu'il tirerait de cet exercice serait d'apprendre à se tenir lui-même dans la position de subjectivité seconde où la situation met d'emblée le contrôleur ¹³. »

Selon Alain Vanier, la « position de subjectivité seconde manifeste la division de l'analyste quand il opère, [...] ce qui est mis en jeu dans cette division est ce rien qu'est le réel même de l'objet manquant ¹⁴ ». C'est vrai.

Mais on peut dire surtout que le contrôleur a une position de sujet, en second, et le sujet au premier plan est celui qui vient lui parler, l'analyste. (« L'analyste », dans cet exposé, désigne l'analyste qui

10. L. Fainsilber, « Notes fuguées sur le contrôle. Pour une accompagnée », <http://pages.perso-orange.fr/liliane.fainsilber/pages/accompagn%e9e.htm>. Voir aussi son site « Le goût de la psychanalyse ».

11. J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *op. cit.*

12. M. Mosconi, « Le contrôle et la lettre », *Mensuel*, n° 39, janvier 2009, p. 9.

13. H. Deutsch, « Analyse sous contrôle », *op. cit.*

14. A. Vanier, « Contrôler rien mais tous les jours », *Topique*, 2008/2, n° 103, p. 49-57.

vient parler en contrôle.) Cela renverse l'idée de maîtrise issue du mot « contrôle » et invalide son inscription dans le discours du maître. Ce dispositif a la même structure que l'analyse, où le sujet analysant, avec le déroulement de sa parole, est mis au premier plan, agent du discours, « hystérisé ». L'analyste est sujet, en position seconde. Plus tard, Lacan le dira « objet de l'analysant ¹⁵ ».

Le contrôleur est-il objet, en tant que semblant, de l'analyste ? Il ne prend pas cette position, c'est pourquoi la notion de subjectivité seconde convient. Il considère ce sujet en contrôle comme analyste, il le suppose analyste. Mais cela n'empêche pas cet analyste de mettre le contrôleur en place d'objet, ou en place d'idéal. La question de l'objet *a* et du fantasme renvoie alors l'analyste à son analyse et peut le faire passer du contrôle à l'analyse, ce qui est relativement fréquent.

On peut ajouter que pour le contrôleur dans le contrôle, comme pour l'analyste dans le travail analytique, la subjectivité est seconde par rapport au désir qui est au premier plan, comme le montre l'écriture du discours analytique, où l'objet *a*, cause du désir ou plus-de-jouir, est à la place de l'agent.

Le désir de l'analyste vise la cure de l'analysant. Pour cela, et pour rien d'autre, l'analyste est interpellé par le contrôleur, sujet, en second. À la confiance de l'analyste envers le contrôleur répond le plus grand respect du contrôleur pour ce collègue qui s'adresse à lui.

Le transfert

Les occasions pour parler des patients et de nos embarras dans les cures sont multiples (cartels, travaux, rencontres entre collègues). Mais dans la rencontre avec un contrôleur, il s'agit de transfert.

Le transfert, « phénomène où sont inclus ensemble le sujet et le psychanalyste ¹⁶ », définit la spécificité de la psychanalyse (ailleurs, on n'y touche pas). C'est une préoccupation première dans le travail de contrôle. C'est sur ce point que le contrôle s'impose. Pour Freud, « les seuls obstacles vraiment sérieux se rencontrent dans le manie-ment du transfert [...]. Le psychanalyste sait bien qu'il manipule les

15. J. Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1974.

16. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 210.

matières les plus explosives et qu'il doit opérer avec les mêmes précautions et la même conscience que le chimiste ¹⁷ ». C'est sur ce point du transfert qu'il ne suffit pas à un praticien débutant d'avoir mené sa propre analyse à son terme pour être en mesure de diriger la cure d'un autre.

Dans la cure, selon l'analyste, à quelle place l'analysant le met-il, dans le transfert, à ce moment de la cure ? Quelles en sont les conséquences possibles ? Un appui qui permet certaines interventions ? une fermeture qui incite à la prudence ?... Pour l'analysant, l'analyste est-il supposé savoir, supposé aussi partir à la rencontre du désir inconscient ? Y a-t-il amour de transfert, cette face de résistance, « effet de tromperie qui se répète ici et maintenant ¹⁸ », qui va dans le sens de la fermeture de l'inconscient et tend à ramener la demande à l'identification ? Comment aller dans le sens contraire pour ne pas être à la place de l'idéal du moi et pour être le support du petit *a* qui bouche la béance du sujet ? Comment tendre vers la séparation de l'analysant d'avec son idéal, vers la fonction de l'objet *a*, comment « faire bosse, comme l'œuf de bois que vous êtes, dans l'analyse, en train de reprendre ¹⁹ » ? Ces questions posées dans le contrôle s'éclaircissent au fil du travail. Au regard du transfert, l'analyste opère avec le désir de l'analysant qui a émergé dans sa cure au moment de la passe. Il arrive qu'il cède sur ce désir, à son insu, par exemple s'il rencontre un trait de l'analysant qui fait identification. Le contrôle permet de le reconnaître et de remettre à sa place ce qui a cédé.

Le transfert, c'est la rencontre de deux désirs. « Derrière l'amour dit de transfert, nous pouvons dire que ce qu'il y a, c'est l'affirmation du lien du désir de l'analyste au désir du patient ²⁰. » « L'alternative "s'agit-il de contrôler le sujet en contrôle ou le sujet en analyse ?", ou celle du contrôle du cas ou de la cure, ne se pose pas si nous prenons au sérieux le désir, "axe, pivot, manche, marteau", grâce à quoi s'applique l'élément-force, l'inertie, qu'il y a derrière ce

17. S. Freud, « Observations sur l'amour de transfert », dans *La Technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1953.

18. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit., p. 210.

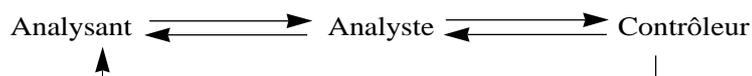
19. *Ibid.*, p. 232.

20. *Ibid.*, p. 229.

qui se formule d'abord, dans le discours du patient, en demande, à savoir, le transfert ²¹ », et la fonction du désir de l'analyste. Il s'agit de contrôler transfert, désir de l'analyste et acte, dans la cure, à partir de la lettre du texte de l'analysant rapporté par l'analyste. Il faut pour cela du temps, un travail dans la durée, c'est pourquoi « l'important est quand même le travail pas à pas sur un analysant, le même ²² », comme l'affirme Anne Lopez.

Pour ceux qui acceptent de s'y soumettre, un tel contrôle a des effets dans les autres cures : cela ne fait pas modèle, mais les questions, la façon de s'interroger, les différentes éventualités considérées lors d'un contrôle suivi « pas à pas » peuvent permettre de prendre position dans le transfert, avec effets, pour d'autres analysants. Proposer ce type de contrôle, c'est ne pas répondre à la demande motivée par l'angoisse de l'analyste, angoisse qui se pose sur un cas, puis un autre, etc., et où les difficultés successives sont toujours liées à son fantasme. Le principe du fantasme, c'est de tourner en rond, au lieu de se décaler à chaque tour, selon le principe de la pulsion, dans les sinueuses voies de la psychanalyse, qui impliquent tours et détours. Parler successivement de cas différents en contrôle peut-il participer à maintenir l'analyste dans la fixité du fantasme ? L'essentiel n'est-il pas que le contrôle permette à l'analyste de repérer ces tours en rond du fantasme de l'analysant et d'intervenir pour que celui-ci se décale, peu à peu ? Il importe cependant de tenir compte du point où en est l'analyste, et il faut parfois beaucoup de temps pour arriver à un contrôle analytique, de même que dans l'expérience analytique la durée des entretiens préliminaires peut être longue.

Schéma des désirs dans la situation de contrôle :



Sont en présence l'analyste et le contrôleur, c'est là que quelque chose s'actualise dans le transfert. Ce que relate l'analyste prend, dans l'actualité et la réalité de la présence du contrôleur à qui il s'adresse, la couleur du transfert.

Dans le transfert de l'analyste au contrôleur, se mêlent confiance et supposition de savoir. Avant la passe (passage à l'analyste

21. *Ibid.*, p. 213.

22. A. Lopez, « Transmission et condition de l'acte », *Mensuel*, n°46, novembre 2009.

dans la cure), le savoir supposé peut être du même ordre pour le contrôle et l'analyse, mais il y a dans la situation de contrôle une faille du sujet supposé savoir, parce qu'« on est censé savoir qu'il ne nous allègera pas de l'acte ²³ ». Après la passe, est supposé au contrôleur un savoir y faire dans une cure avec le réel, avec le trou dans le savoir.

«La situation analytique ne souffre pas de tiers ²⁴ », écrit Freud : pas de tiers présent, pas de tiers payant, pas d'appui sur un maître rassurant ni sur une théorie toute prête. Cela rejoint l'affirmation de Lacan selon laquelle « le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même », s'agissant non pas de s'autoriser à devenir psychanalyste, mais de s'autoriser dans la séance, de ne compter que sur lui-même ²⁵.

Le contrôleur est interpellé et mis au travail d'une élaboration inédite, de discussion avec l'analyste, d'ouverture sur une question théorique à travailler ailleurs, de rappel d'un autre cas avec points similaires et différences. Ces moments-là peuvent ressembler au transfert de travail dans un cartel, mais à propos d'une cure. Il peut aussi être amené à susciter la curiosité de l'analyste, là où celui-ci ne s'interroge pas.

Lacan a rétabli la pratique des transferts « ajoutés » lors du contrôle avec l'analyste pendant l'analyse, pratique déjà en cours au sein de la Société hongroise de psychanalyse du temps de Ferenczi, pour rouvrir des « questions oblitérées par l'établissement de standards avec comme conséquences l'obtention d'analystes conformes ²⁶ ». À sa suite beaucoup ont utilisé cette pratique, avec une certaine évidence, qui semble presque érigée en principe. Michel Bousseyroux a cependant remarqué que « ce n'est pas sans risque de renforcer [...] la part du transfert qui ne saurait être mise en cause et qui risque d'invalidier la destitution du sujet supposé savoir ²⁷ », quand se croisent, s'ajoutent ou ne font qu'un transfert dans la cure et transfert au contrôleur.

Je peux témoigner à l'inverse du fait que le refus par l'analyste du contrôle m'a poussée à l'analyse, à finir l'analyse, et arrêté

23. C. Soler, « Quel contrôle ? », *Ornicar?*, n° 42, p. 112.

24. S. Freud, *La Question de l'analyse profane*, Paris, Gallimard, 1985, p.29.

25. J. Sédat, « La place du contrôle dans l'histoire du mouvement psychanalytique », www.oedipe.org/fr/recherche/controle#note-id2308867

26. D. Silvestre, *Ornicar?*, n° 42, p. 106.

27. M. Bousseyroux, « Le contrôle au lieu de la passe », *op. cit.*, p. 13.

quelques vellétés à travailler comme analyste. J'ai pris par la suite dans la pratique la position radicale de séparer analyse et contrôle, position construite comme éthique – « d'abord l'analyse, ne pas céder là-dessus » –, avec l'idée que le contrôle avec l'analyste pendant l'analyse a un effet de prolongation de l'analyse, d'étirement de la fin. Le contre-exemple d'un analysant qui commence un contrôle avec un autre analyste et peu après arrête son analyse dans une position de n'en rien vouloir savoir repose la question. C'est donc au cas par cas que l'analyste répond ou non à une demande de contrôle faite par un analysant. Il n'y a pas là, il ne devrait pas y avoir d'évidence, qui ne serait pour l'analyste-contrôleur qu'un point d'identification à son propre analyste (faire comme lui).

Des questions se posent :

– la distinction entre ce transfert « de travail » et le transfert à l'analyste est soulignée par Sol Aparicio, distinction « en ceci que le savoir dont il est question dépasse l'inconscient du sujet, ça concerne d'autres chaînes signifiantes, d'autres objets, d'autres configurations fantasmatiques et la possibilité d'une théorisation adéquate de la pratique ²⁸ ». L'analyste contrôleur fait évidemment cette distinction, mais qu'en est-il pour tel analysant qui demande un contrôle ?

– la visée de la cure analytique, qui détermine la position de l'analyste et ses interventions, est issue de l'analyse de l'analyste. En cours d'analyse, l'analysant peut en avoir une idée. Mais en avoir une idée reste du côté de l'idéal, ou en tout cas dans l'imaginaire. Est-ce pour cela que l'analyste d'un tel analyste-analysant aurait sa place dans le contrôle ?

Les conditions du travail de contrôle

La cure analytique impose à l'analysant une seule règle, fondamentale : dire tout ce qui vient à l'esprit en renonçant à toute critique, pendant la séance.

Rendre compte d'une cure exige de l'analyste une autre rigueur : sa soumission aux signifiants de l'analysant, en mettant de côté ses propres signifiants. Il importe que soient rapportés les direx de l'analysant, sinon comment « jouer de l'équivoque » ? Quand l'équivoque soulignée par le contrôleur porte sur les signifiants de

28. S. Aparicio, « Le contrôle s'impose (au praticien) », *Mensuel*, n° 42, avril 2009, p. 33.

l'analyste, alors le contrôle équivaut à l'analyse. Mais si l'analyste distingue ses propos de ceux de l'analysant, alors il peut voir que c'est son interprétation, selon son fantasme, ce qui ne concerne pas le contrôle, et il se remet à sa place : il s'en tient alors aux signifiants de l'analysant. Cette rigueur a en outre l'effet de lui permettre de n'intervenir dans la cure qu'avec les signifiants de l'analysant.

Les détails et les détours du signifiant de l'analysant conduisent à l'intervention, invention de l'analyste. Il n'y a pas de réponse préalable à une question générale sur la nécessité ou le mode d'intervention.

L'analyste témoigne de la cure qu'il dirige, il s'interroge, il propose des hypothèses..., toutes choses qui affirment sa responsabilité de sujet et vont à l'encontre de l'identification au contrôleur. Il est en question à la fois en tant qu'objet de l'analysant, objet du transfert, et en tant que sujet divisé par ce qu'il peut dire (ses interventions, ce qu'il repère, ce qu'il vise...) et par ce qu'il ne sait pas.

On ne sait pas ce que l'analysant n'a pas dit, on ne sait pas ce qu'il pense, on ne peut pas déduire à sa place. Tout le travail consiste à lui permettre de dire, afin que « ça se dévoile ». Car le contrôle, tout comme l'analyse, « n'emploie pas d'autre moyen que la parole [...] le transfert, lui, n'est pas un moyen. C'est un résultat ²⁹ ».

Passé et contrôle : qu'est-ce qui passe, dans le contrôle ?

Ce qui passe (que l'on ne sait qu'après coup, et c'est l'analyste qui le sait après coup) n'est pas palpable. Dans ce dispositif où l'accent est mis sur le désir de l'analyste, ce qui passe est de l'ordre du désir.

La passe vérifie qu'il y a du psychanalyste, à partir du récit filtré par deux passeurs de l'expérience du sujet lui-même. Le contrôle vérifie qu'il y a de la psychanalyse dans le récit filtré par un psychanalyste, d'une autre expérience.

Ce sont deux dispositifs de vérification, avec un filtre qui permet une « seconde vue ³⁰ » sur les expériences analytiques d'un sujet analysant passant au psychanalyste (dans la procédure de la passe), et de ce même sujet psychanalyste opérant dans une cure (dans le

29. J. Lacan, *Les non-dupes errent*, séminaire inédit, leçon du 11 décembre 1973.

30. H. Deutsch, « Analyse sous contrôle », *op. cit.*

contrôle). Ces vérifications concernent notre communauté de travail, pour la transmission de la psychanalyse.

Cette transmission, qui passe par les formations de l'inconscient et par des transferts, se situe dans la dimension du désir, dans un rapport de désirs. Elle met en lumière la particularité du mode selon lequel chacun incarne le désir du psychanalyste, qu'aucune formation universitaire ou évaluation sécuritaire ne saurait saisir. Pour la psychanalyse, c'est une composante première, nécessaire, à laquelle s'ajoute la formation théorique et pratique. Du coup, on ne peut pas parler de formation au sens de formation professionnelle et d'acquisition d'un savoir-faire. Ce paradoxe difficile à saisir pour ceux qui ne se sont pas soumis à la psychanalyse se situe sur le fil entre, d'une part, la position de l'analyste à partir de la place vide de l'objet *a*, place toujours à évider face à une inévitable récupération de jouissance (toujours analysant de sa propre expérience), et, d'autre part, son effort d'articulation à la théorie, en référence au savoir du psychanalyste issu d'une rencontre avec le réel dans sa cure, mais où un savoir acquis pourrait faire remplissage (passe toujours à recommencer).

Seule cette transmission dans la dimension du désir peut permettre à un psychanalyste d'écouter les propos d'un analysant avec une attention égale, comme s'il ne savait rien, de se laisser surprendre, d'entendre ainsi des indices du désir et d'intervenir, c'est-à-dire finalement de suivre les conseils de Freud³¹ ; avec, après Lacan, « ce que le psychanalyste doit savoir », un savoir avec le réel, l'impossible.

Le travail de contrôle ne va pas sans dire, c'est-à-dire pas sans parole, pas sans énonciation, pas sans désir. Et pas sans déboires : « Ce qu'on ne peut atteindre en volant, il faut l'atteindre en boitant ; il n'y a pas de honte à boiter, dit l'Écriture³². » Alors, tentons d'atteindre la rigueur de la pratique analytique (pratique qui n'a rien de naturel, mais qui toujours nous dérange) avec la pluralité des contrôles, le transfert de travail à quelques-uns, avec des singularités liées non pas par un idéal, mais par des transferts.

31. S. Freud, « Conseils aux médecins », dans *La Technique psychanalytique*, *op. cit.*, p. 61-71.

32. S. Freud cite Friedrich Rückert, lettre à Fliess 20 octobre 1895, et « Au-delà du principe de plaisir » (1920), dans *Essais de psychanalyse*.

Le contrôleur peut, comme Lacan l'indique, « donner l'analogie de l'interprétation, à savoir cette addition moyennant quoi quelque chose apparaît, qui donne du sens à ce que vous croyez savoir, et fait apparaître en un éclair ce qu'il est possible de saisir au-delà des limites du savoir³³ ».

33. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'Angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 26.